



Le 12 mars 2019

PAR COURRIEL



Karine Charest
Directrice – Affaires corporatives et
gouvernance
Édifice Jean-Lesage
21^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Demande d'accès à l'information C-6604

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 15 février 2019 et dans laquelle vous nous demandez :

« Un document qui aurait été signé le 9 janvier 2019. C'est un contrat ou une entente qui permettrait aux grands consommateurs du réseau, comme par exemple les alumineries, de bénéficier de certains rabais en échange d'investissement de leur part. »

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-joint copies de deux décrets du gouvernement provincial, soit le décret 833-2018 du 20 juin 2018 concernant le Programme de rabais d'électricité applicable aux consommateurs facturés au tarif «L» et le décret 1475-2018 du 19 décembre 2018 y apportant des modifications.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



/ Karine Charest

p. j.